

Madame, Monsieur,

Les fêtes de NOEL approchent et avec elles de nombreux regroupements familiaux. En cette année très particulière nous avons encore à prendre des décisions visant à protéger les personnes les plus vulnérables du virus qui circule toujours de façon soutenue.

A ce jour, malgré des recommandations prêtant à interprétation des autorités de santé, nous souhaitons assouplir certaines mesures déjà en place entre le 15 décembre et le 03 janvier. C'est pourquoi je reste attaché au respect de votre part des mesures proposées :

- Visites avec prise de rendez vous. **Les plages horaires vont être élargies pour la période des fêtes du 21 décembre au 07 janvier de 13h30 à 18h tous les jours.**
- Respect strict des gestes barrières.
- Visites au salon uniquement. (sauf situation exceptionnelle)
- Autorisation **de 3 personnes** soit une de plus pour la période concernée.
- Tests antigéniques pour les visiteurs (recommandés avant les visites et disponibles en pharmacie)

Pour ce qui concerne les sorties, je pense que cela ne va pas dans le sens des mesures prises en institution mais nous respecterons vos choix en y intégrant, une fois encore, un certain nombre de recommandations :

- Tous les membres de la famille qui reçoit devraient se faire tester (RTPCR en labo) au moins 3 jours avant de recevoir un proche ou par un test antigénique le jour du rassemblement.
- Pour les sorties port du masque en permanence y compris au cours du rassemblement.
- Eviter les embrassades et contacts. Respecter la distance.
- Au retour un test sera proposé à la personne.
- Isolement adapté au retour en fonction de la capacité de la personne à respecter les gestes barrières.

Vous comprenez que si nous avons pu faire mieux cela aurait été avec plaisir mais il faut gagner du temps.

D'autre part nous nous sommes fixé comme objectif d'atteindre une vaccination la plus large possible des Résidents et des personnels de l'EHPAD. Pour cela vous serez informés prochainement des modalités de déroulement de cette vaccination

Il est évident que je vous tiendrai informés de l'évolution de la situation et en attendant nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

En espérant répondre au mieux à vos attentes je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur



EHPAD
Le chant des pins
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX
Tél : 05 58 09 11 66 - Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr